

Ordre

Générale

colonial

Ordre de service n° 1-208-1914 Départ de M. le Gouverneur Bon-houre.

n° 1-208-1914

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
25 février 1914

Numéro JO
n° 208 du 28/02/1914

Date du numéro
28 février 1914

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Officier de la Légion d'Honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le càblogramme ministériel No 8 du 2 février 1914, autorisant le Gouverneur à rentrer en France ;

TEXTE INTÉGRAL

Messieurs les Membres du Conseil d'Administration, de la Chambre de Commerce, les Chefs de Service, les Chefs de corps, Officiers, Fonctionnaires et Agents sous leurs ordres, qu'il s'embarquera, à destination de Marseille, sur le paquebot des Messageries Maritimes, attendu à Diibouti le 2 mars 1944. Conformément aux dispositions de l'art. 3 du décret du 24 mai 1898, M. Fernand Deltel, Secrétaire Général des Colonies, Secrétaire Général de la Côte Française des Somalis, assurera l'intérim.

A. BONHOURE.